

14ème législature

Question N° : 103051	De M. Claude Goasguen (Les Républicains - Paris)	Question écrite
Ministère interrogé > Affaires sociales et santé		Ministère attributaire > Solidarités et santé
Rubrique > établissements de santé	Tête d'analyse > équipements	Analyse > imagerie médicale. tarifs. perspectives.
Question publiée au JO le : 28/02/2017 Date de changement d'attribution : 18/05/2017 Question retirée le : 20/06/2017 (fin de mandat)		

Texte de la question

M. Claude Goasguen alerte Mme la ministre des affaires sociales et de la santé sur les baisses tarifaires annoncées par l'Union nationale des caisses d'assurance maladie (UNCAM) en ce qui concerne l'imagerie médicale. Depuis une dizaine d'années, l'imagerie médicale fait l'objet de baisses tarifaires. Celles-ci ont déjà provoqué la fermeture d'une centaine de sites d'imagerie. Elles réduisent le maillage territorial de la spécialité, mettent à mal notamment le dépistage du cancer du sein et augmentent les temps de transport pour l'imagerie de proximité indispensable pour les médecins traitants. Ces nouvelles baisses vont provoquer de nouvelles fermetures et accentuer les difficultés rencontrées dans certains territoires. La plupart des cabinets d'imagerie, et des services hospitaliers d'imagerie, verront leurs capacités d'investissements réduites, privant les patients des développements techniques qui contribuent en permanence à améliorer les diagnostics, favorisant des prises en charge plus rapides, plus pertinentes, plus économiques. Il lui demande sa position sur ce sujet et si elle peut rassurer les Français sur cette question.